



La Déclaration, toute une histoire...

Articles

Le 27 novembre 2018 | Mise en ligne : **Lydia Magnoni**

Auteur : **Céline Teret**

La Déclaration universelle des Droits de l'Homme a été écrite juste après la Seconde Guerre mondiale, l'une des guerres les plus meurtrières de l'histoire. Ce texte voulait affirmer au monde qu'une telle barbarie ne pouvait plus être vécue. Retour dans l'histoire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ce qui l'a fait naître, celles et ceux qui l'ont écrite.

En 1945, la Seconde Guerre mondiale s'achève. Cette guerre est une des plus meurtrières de l'histoire : plus de 55 millions de morts, des soldats, mais surtout des civils, enfants, femmes, hommes. Peu avant la fin de cette guerre, plusieurs pays du monde décident de se réunir pour fonder l'Organisation des Nations-Unies (ONU). Leur but : maintenir la paix et la sécurité dans le monde. C'est aussi dans ce but que la Société des Nations avait été créée à la fin de la Première Guerre mondiale. Mais vingt ans plus tard, la Seconde Guerre mondiale n'a pas pu être évitée. La Société des Nations avait donc échoué.

Naissance d'une idée

L'ONU est née avec la Charte des Nations Unies, un document adopté en juin 1945 par 51 Etats. Cette charte définit les principes et le fonctionnement de l'ONU. Quelques mois après, c'est la fin officielle de la Seconde Guerre. On compte les morts, on découvre les horreurs de la guerre. Les déportations sous le régime nazi, les camps de concentration et les chambres à gaz sont montrés au grand jour.

On décide donc de renforcer la Charte des Nations Unies par un texte qui garantira les droits et libertés fondamentales de chaque personne, tout le temps et partout dans le monde. Il faut montrer au monde qu'une telle barbarie ne peut plus se reproduire : « Plus jamais ça ! ». C'est dans ce contexte qu'est née l'idée d'un texte universel pour clamer la dignité et l'égalité de tous les êtres humains. Ce texte ne sera terminé et adopté que quelques années plus tard, le 10 décembre 1948. Il y aura entre 1946 et 1948 de longues négociations pour se mettre d'accord et écrire ce qui deviendra la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Rédaction d'un texte

Pour rédiger ce texte, une Commission des droits de l'homme est créée en 1946 au sein de l'ONU. L'Américaine Eleanor Roosevelt, veuve de Franklin Roosevelt (président des Etats-Unis de 1933 jusqu'à son décès en 1945), est nommée présidente de cette Commission. Des représentants de toutes les régions du monde participent à la création de ce texte, pour tenir compte de toutes les traditions juridiques. Ils viennent de Chine, Haïti, Australie, URSS, Chili... La tâche de rédiger un projet de Déclaration est confiée au Canadien John Humphrey, avocat international. Le juriste français René Cassin va aussi

participer activement à la rédaction de ce document. Il recevra d'ailleurs le Prix Nobel de la Paix en 1968 pour son engagement dans la défense des droits humains. René Cassin, dans le discours qu'il a prononcé lors de la remise du Nobel la Déclaration Universelle des Droit de l'Homme a constitué « un événement historique » et est « le premier monument d'ordre éthique que l'humanité organisée ait jamais adopté ».

La Déclaration Universelle des Droit de l'Homme est adoptée en décembre 1948 par l'Assemblée des Nations-Unies, l'un des organes de l'ONU. Parmi la cinquantaine d'Etats membres que comptait cette assemblée à l'époque, 8 se sont abstenus. Aucun pays ne s'y est opposé.

Source d'inspiration

La Déclaration compte 30 droits fondamentaux. Elle n'a cependant aucune force juridique. Elle est donc surtout symbolique. Il faudra attendre les années 70 pour que deux pactes, qui fixent ces droits au niveau juridique, entrent en vigueur. La Déclaration va aussi inspirer d'autres textes, comme la Déclaration des droits des enfants (1959), des femmes (1979) ou des personnes appartenant à des minorités (1992).

Aujourd'hui, les droits humains sont loin d'être respectés. Chaque jour, les droits fondamentaux d'hommes et de femmes, partout dans le monde, sont bafoués. Chaque jour, aussi, des personnes et des groupes revendiquent et défendent ces droits. La Déclaration existe, mais la défendre reste un travail de longue haleine...

En savoir plus sur la [naissance de la Déclaration](#)

Un numéro de l'émission 2000 ans d'histoire consacré à la Déclaration Universelle des droits de l'homme